

CONSEILS POUR REUSSIR

LE TRAITEMENT PROPRIOCEPTIF DE MON ENFANT

- **Le respect du plan de traitement**

L'ensemble des portes d'entrées défaillantes du système proprioceptif doivent être traitées en synergie.

→ *Je respecte les consignes et les étapes qui m'ont été données suite au bilan initial afin de mettre ainsi le maximum de chance de réussite du côté de mon enfant.*

- **Le choix des praticiens**

Certains praticiens ne mettent pas à jour régulièrement leurs connaissances sur le traitement proprioceptif.

→ *Je fais appel aux praticiens "certifiés" que l'on m'a indiqués car ils ont l'habitude du traitement proprioceptif.*

- **Un temps d'adaptation**

Parfois, le port des lunettes ou des semelles peut demander un temps d'adaptation.

→ *J'informe mon praticien-référent si mon enfant présente des signes (maux de tête, nausées, vertiges, douleurs) qui m'inquiètent.*

- **Le port des semelles**

Les semelles doivent être portées le plus possible c'est-à-dire également dans les chaussons et transférées dans les chaussures de sport.

→ *Je veille pendant l'été à ce que mon enfant n'interrompt pas le port des semelles et je demande à mon podologue des solutions pour les porter avec des ballerines ou des tongs.*

- **Le port et le réglage des lunettes**

Toute modification du galbe des lunettes modifie l'action des prismes et donc leur action sur la dysproprioception. Ce ne sont pas de simples lunettes de vue qui agissent uniquement au moment où on les porte.

→ *Je fais régulièrement vérifier le réglage des lunettes auprès de mon opticien (déformation de la monture, lunettes qui glissent, etc) et j'encourage mon enfant à les porter en permanence, même en dehors de l'école, le week-end et durant les vacances.*

- **Les exercices de respiration**

Ils sont essentiels. Ils augmentent de 4,2 fois les progrès observés chez les dyslexiques.

→ *Je fais les exercices avec mon enfant, tous les soirs, avec rigueur.*

- **Les autres rééducations**

La mise en place du traitement proprioceptif ne dispense en aucun cas des autres rééducations en cours (orthophonie, ergothérapie, psychomotricité, etc).

→ *Je continue les rééducations en cours ; leur action sera désormais potentialisée par un terrain sensoriel de meilleure qualité.*

- **Savoir être patient et signaler les changements**

La reprogrammation posturale prend en moyenne 4 ans même si heureusement les progrès se font sentir très rapidement.

→ *Je reprends rdv régulièrement pour réadapter le traitement au fur et à mesure de la correction de la dysproprioception et je tiens informé mon praticien-référent s'il y a un changement comme la pose d'un appareil dentaire ou si j'observe l'apparition inhabituelle de douleurs, vertiges, maux de tête, etc.*